

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel. jcmarand@gmail.com

BULLETIN N° 1

NOUVELLE SERIE

TRIMESTRIEL

JANVIER - FEVRIER - MARS - 1972

SOMMAIRE

- | | |
|--|-----------------|
| x = L'Assemblée Générale de 1971 | page 1. |
| > = Le Haut Diois en 1788 (J. Lombard) | page 2 à 7. |
| > = Des Préalpes au Rhône en 1788 (M. Peyrard) | page 8 à 15. |
| x = La région de Montélimar Marsanne (A. Bernard) | page 16 à 20. |
| x = Chronologie géologique (Y. Thomas) | page 21. |
| x = Flore des Préalpes drômoises du Sud (2ème partie) | pages 22 et 23. |
| = Programme de la sortie du 23 avril 1972 | page 24. |

CORRESPONDANCE :

Mlle A. BERNARD, professeur d'école normale, 6 rue Charles Péguy, VALENCE .
M. JOUVE, professeur agrégé, Chemin des Iles , VALENCE .
M. PEYRARD, directeur d'école honoraire, LORIOL .

COTISATIONS :

CINQ Francs à verser à : A.U.E.D. VALENCE - CCP. LYON. 5744-20 -

Quatre numéros par an .

SORTIE ANNUELLE : DIMANCHE 23 AVRIL 1972

LA REGION DE MONTE LIMAR MARSANNE .

programme détaillé de la sortie , page 24 .

RESERVEZ CETTE DATE .

Duplication : C, D, D, P. - DROME.

Le gérant : M. PEYRARD.

COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS

Etes-vous parmi les 103 adhérents qui, au début de mars 1972, avaient payé une cotisation pour l'année en cours (octobre 1971 - octobre 1972) ?

Si vous trouvez souhaitable que ce Bulletin continue à paraître et s'enrichisse, veuillez verser CINQ Francs à notre compte courant postal : A.U.E.D. CC.Lyon.5744.20.

La cotisation annuelle passera à DIX Francs à partir d'octobre prochain...

COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS - COTISATIONS

SORTIE ANNUELLE - 23 AVRIL 1972 - SORTIE ANNUELLE - 23 AVRIL 1972 - SORTIE ANNUELLE - 23 AVRIL 1972 -

Notre sortie annuelle aura lieu le dimanche 23 avril, Elle sera consacrée à la plaine de Montélimar et au Massif de Marsanne. Vous en trouverez le programme détaillé en dernière page du présent bulletin. Réservez cette date.

SORTIE ANNUELLE - 23 AVRIL - SORTIE ANNUELLE - 23 AVRIL - SORTIE ANNUELLE - 23 AVRIL - SORTIE ANNUELLE

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni à 14 h.

Il a tout d'abord discuté de la diffusion du Bulletin. Les tables décennales ont été bien accueillies et ont facilité la connaissance de nos travaux à ceux qui n'en étaient pas ou mal informés. Nous avons ainsi reçu de nombreuses demandes de renseignements et d'envoi de Bulletins, - demandes que nous n'avons pas toujours pu satisfaire nos collections étant épuisées ou presque, jusqu'au n° 18 compris. Actuellement le Bulletin est tiré à 450 exemplaires. Il est, -en dehors des adhérents,- envoyé aux Bibliothèques Pédagogiques, - aux Inspecteur Départementaux, - aux Etablissements du second degré, aux Directeurs d'Ecole des Cantons, -aux Bibliothèques municipales des grandes agglomérations. Mais le nombre des cotisants n'est que de 144. La situation financière, sans être difficile risque donc de poser quelques problèmes, en raison en particulier des frais d'envoi élevés du Bulletin. En conséquence, le Conseil d'Administration est d'avis de prévoir, à compter du prochain exercice, une augmentation de la cotisation qui sera de 10 F. Que ceux de nos membres qui auraient omis de verser celle de l'année en cours (5 F) veuillent bien s'en acquitter par versement au C.C.P = A.U.E.D. Valence n° 5744-20 LYON.

Sur proposition de Mr. CHAIZE, il sera envisagé la publication en encart de fiches pédagogiques qui pourraient par exemple faire état de statistiques économiques, - traiter de questions à l'ordre du jour comme le milieu local ou l'environnement.

L'extension de nos activités au domaine scientifique a été très bien accueillie. Géologues et naturalistes, en dehors d'articles circonstanciés et d'études sur le terrain nous permettront la consultation de croquis, de cartes géologiques ou botaniques. Mr. GERMAIN professeur de géographie, et Mme THOMAS, professeur de sciences naturelles seront désignés par l'Assemblée Générale, comme remplaçants au Conseil d'Administration de Mme SPINOSI et Mr. LANTHEAUME qui ont offert leur démission.

Au cours de l'Assemblée générale, Mr. Lombard a présenté les Réponses au Questionnaire de 1788, fournies par les Communautés du Diois.

L'analyse faite met en valeur les difficultés de la vie rurale dans cette zone déshéritée, et l'excellent exposé aurait pu être à l'origine d'un débat fructueux, que le manque de temps n'a pas permis.

Nous devons en effet être reçus par Mlle BEAU, Conservateur du Musée, qui devait nous présenter la Salle rénovée des Antiquités romaines et Gallo-romaines. Sous la savante direction de Mr. DESAYE, nous avons apprécié l'habileté de la mise en place des documents et la valeur historique qu'ils représentent, comme le confirme le schéma de cette visite, à paraître, dans ce Bulletin ou dans le Bulletin suivant.

Notre sortie de printemps aura lieu, comme prévu, dans la région de Montélimar-Marsanne, selon le programme et l'itinéraire contenus à la fin de ce bulletin. Des éléments de l'histoire de Montélimar et de certains des villages rencontrés; des observations sur la plaine de Marsanne et de la Valdaine; une récolte de fossiles, des prospections botaniques dans la forêt de Marsanne assureront l'intérêt d'une journée bien remplie.

Le HAUT-DIOIS à la veille de la Révolution de 1789
d'après les réponses de onze communautés au questionnaire de la
Commission intermédiaire des Etats de ROMANS.

- - - - -

Toutes ces communautés appartiennent : à l'Election de Montélimar, à la Subdivision de Crest, au Baillage de Die. C'est là leur unité administrative. Ces communautés sont situées sur un territoire bien défini géographiquement : le HAUT-DIOIS, Les Sources et le bassin du cours supérieur de la DROME. De nos jours toutes ces communautés appartiennent au Canton de LUC-EN-DIOIS.

Nous possédons presque la totalité des réponses des communautés du HAUT-DIOIS (il manque les réponses de LESCHES - LES PRES - LA BATIE CREMEZIN - LA BATIE DES FONDS). 10 gros villages d'importance à peu près égale dont 3 seulement possèdent moins de 200 habitants : FOURCINET - LE PILHON - CHARENS. 5 possèdent plus de 200 habitants. Ce sont : VALDROME - BEAURIERES - BEAUMONT - MISCON et JONCHERES (cette dernière localité en bordure de ce groupement). Enfin, 2 gros bourgs de 300 à 500 habitants : ST. DIZIER et LUC; ST. DIZIER sur son plateau à plus de 1000 m - LUC au verrou du Claps avec ses 500 habitants, le centre le plus important. BEAURIERES mérite une rubrique spéciale. Ce bourg paraît surpeuplé (dans la communauté il y a 40 habitants, (1) il y en a 15 autres à venaire qu'ils n'ont point de maisons, qui sont venus se réfugier de gré et de force y ayant très peu de temps lesquels sont mariés à leur volonté en un mot d'une maison ils en font trois mendants composant les uns dans les autres 250 personnes". Population généralement groupée, peu de hameaux, quelques "grangiers. Une seule exception VALDROME qui sur son territoire profondément découpé par les torrents possède 9 hameaux : LE BOURG - SAPPET - CHERLAR - PAVETS - ORGIERES - ROSSAS - LES BASQUOU - VAUGELAS et l'ECHALON. A l'exception de LUC Chef lieu de canton actuel ces communautés ont perdu la moitié de leur population de 1788; ST. DIZIER et JONCHERES ne gardent que 1/5. Les communautés situées sur les axes modernes de circulation N 93, S.N.C.F. ont retenu plus longtemps leur population. Les dix communautés citées représentent une population de 2 594 habitants; au recensement de 1962 elles ne comptent plus que 1250 habitants.

ETAT SANITAIRE : L'état sanitaire n'est pas mauvais dans le HAUT-DIOIS, il est excellent pour les communautés d'altitude, 3 signalent des "fièvres", JONCHERES les attribue à la mauvaise nourriture des habitants. VALDROME a été très affectée par une "fièvre putride" survenue 4 ou 5 ans avant l'enquête. Les rapports établis au XVIIIe siècle par NICOLAS Conseiller Médecin du Roi nommé pour la Généralité du Dauphiné "pour observer et bouter les épidémies" nous apportent quelques précisions. Lorsque le médecin parvient à VALDROME en janvier 1783, 60 personnes ont déjà péri principalement parmi les cardeurs de laine et tisserands de ratines. Relevons le cas particulier de BEAUMONT EN DIOIS, la présence du "Lac de Beaumont" ou "Lac Drôme" à l'amont du claps qui forme encore barrage et "qui commence à 400 pas au dessous du village, communique des fièvres malignes épidémiques et des dysenteries". La communauté déclare : "le remède efficace serait le dessèchement du lac qui entraînerait le dessèchement des marais". Le village a vu avec joie les Chartreux de Bourdan commencer d'y travailler avec succès. (Il est achevé aujourd'hui).

CHARENS se plaint de ce que les habitants de BEAUMONT, leurs voisins, apportent les fièvres. MISCON subit les mêmes fièvres que BEAUMONT. Pour l'ensemble de ces communautés nous ne trouvons qu'un chirurgien à VALDROME et aucune accoucheuse instruite. La vaccination anti-varicelle n'est pas pratiquée. Partout "on laisse agir la divine providence".

(1) Souvent pris dans le sens de : chef de famille, disposant d'une habitation.

En conclusion d'état sanitaire est satisfaisant dans toutes les communautés montagnardes qui vivent frugalement, Les communautés plus importantes situées au fond des vallées sont plus vulnérables aux épidémies. Mais dans tout le HAUT-DIOIS il n'existe aucune organisation sanitaire, aucune fondation.

Heureusement, comme l'écrit Sier NICOLAS qui nous fournit une conclusion "l'espèce humaine n'a pas dégénérée... les hommes y sont robustes et bien faits et les gemmes grandes et fraîches en général".

L'HABITATION : La presque totalité des habitations sont construites en pierres de pays, Le lien est un mortier de chaux et de sable de rivière. La chaux est chère et le sable de rivière est souvent de mauvaise qualité puisqu'il est récupéré après les orages ou les crues dans le lit des torrents (alluvions de nature surtout calcaire et argileuse). Les toitures sont de chaume pour les bâtiments d'exploitation et de tuiles pour les maisons d'habitation. La tuile est un luxe pour beaucoup = au PILHON 6 maisons seulement y compris l'église et la maison curiale sont couvertes ainsi. A VALDROME les maisons des hameaux sont couvertes en chaume, Une seule localité : BEAURIERES cuit ses tuiles "quand c'est nécessaire" mais se plaint du manque de bois (lieu dit : le Fourneau). Note : il se peut aussi que ce lieu-dit tire son nom de four servant à fondre au minerai de plomb provenant des mines du Chouet. Le prix du 100 de tuiles revient sur place à 5 livres en moyenne mais le transport augmente considérablement le prix de revient, environ 2 livres par lieue de transport, ce qui explique les variations de prix : 7 L 10 sols à FOURCINET (3 km de BEAURIERES) 14 livres la toise à VALDROME.

L'absence de bois de charpente (sapin), la difficulté de s'en procurer explique le peu de charpentes possédant un vrai assemblage en "ferme". Si elles existent il est curieux de noter que le bois est du bois de sapins provenant des Hautes Alpes et souvent le charpentier qui a gravé son nom et la date de son travail est un artisan Haut Alpin. Cette pénurie de bois de charpente est illustrée dans les charpentes du XVIII^e siècle par la diversité des "essences". Il n'est pas rare de trouver à côté du pin, du hêtre ("le faux"), du peuplier, du poirier, du pommier et du cerisier. Mais généralement les bois d'arbres fruitiers et de bois de noyer sont réservés à la fabrication des meubles. Les garnitures de cheminées en belles planches de 8 à 10 cm d'épaisseur sont presque toujours en sapin des Hautes Alpes (quartier de la Carnemuse à BEAURIERES : habitations construites pour les dépendances du château). Les belles charpentes et la présence de 3 rangs de génoises sont le fait des demeures appartenant au seigneur, au curé ou à des gens "qui ont de quoi".

COMMENT ON SE NOURRIT : Les réponses manquent de précision. S'il est parlé du jardinage et de légumes il n'y a aucune indication sur ces derniers. Ils existent puisque les redevances, les "censes" les mentionnent. Les pommes de terre sont avec le pain une des bases de l'alimentation. Les seuls légumes mentionnés sont les choux, les raves, les fèves, l'ail et les oignons. Il est indiqué que "quelques menus grains" entrent dans l'alimentation mais sans précisions sauf pour les haricots secs. Les localités qui ont l'autorisation d'élever des chèvres consomment un peu de beurre, mais les pauvres se contentent, trop souvent de "leur misérable soupe souvent sans sel et beurre n'y huile". Une seule boisson l'eau souvent qualifiée de "acre". Les arbres fruitiers, noyers, pommiers, poiriers dont de mauvaise qualité et les gelées printanières rendent leurs récoltes aléatoires. A St.DIZIER "il n'est pas possible d'y élever des arbres fruitiers d'aucune espèce à cause du climat dur et froid". Les produits de basse cour ne sont pas mentionnés mais nous en trouvons trace dans l'énumération des redevances seigneuriales. La viande de boucherie n'existe pas. Il n'est jamais parlé de porc salé. Le pain est l'aliment de base soit qu'il entre dans la confection de la soupe soit qu'il soit consommé avec d'autres aliments. Il n'est jamais de pur froment mais mélangé avec l'épautre ou le seigle.

L'épautre est cultivé dans toutes les communautés; peut-être est-il, comme il y a encore une cinquantaine d'années, l'élément essentiel des soupes de "gruau".

A VALDROME les habitants font leur soupe avec des pommes de terre et la farine "d'allier ou d'alliers" dont il n'est pas possible de définir l'origine. Ils font encore une nommée vulgairement "gaudilles" soupe de farine obtenue en frottant la pâte entre les mains (peut-être proche parente de la "gaude" soupe de farine de maïs de la Franche-Comté). La fabrication de pâtes à la ferme est une tradition qui s'est maintenue jusqu'à nos jours : "les crouzets".

La vigne n'apparaît qu'à LUC, et donne souvent un vin de mauvaise qualité mais il sert parfois de monnaie d'échange pour acheter du blé. Les grains manquent souvent même en année normale et il semble que les prélèvements du seigneur et du clergé ne sont pas étrangers à cet état de fait. Les années de disette on achète le blé soit aux germiers du seigneur comme à CHARENS quelquefois dans les localités voisines. Le HAUT-DIOIS s'approvisionne aux marchés de VEYNES, de SERRES dans les Hautes Alpes et à DIE, CHARENS achète à SAILLANS, CREST on va à VALENCE acheter "du blé de barques" ou de "Bourgogne" venus par le Rhône.

L'ensemble de ces communautés vivant sur elles-mêmes en économie fermée les échanges sont rares. Elles n'ont rien à vendre déclarer-elles (un peu d'avoine à VALDROME transportée à dos de mulets). Le climat est rude, les gelées de printemps fréquentes et les sols sont ruinés par l'érosion (BEAURIERES - VALDROME). La construction de digues de protection est demandée avec insistance. L'arrosage est réservé en priorité aux fermiers du Seigneur. Les communications sont difficiles et se font à dos de mulets; il est remarquable de relever le nombre de bêtes de bât : mulets ou bourriques possédées par les communautés de montagne. Les foires sont rares : 2 à VALDROME et 1 à LUC. Luc fait un commerce de mulets avec le Valay et se plaint que le dessèchement du Lac Drôme le prive de certaines pâtures.

En HAUT-DIOIS on gagne les Htes Alpes par la montagne vers Serres, Veynes, ST. DIZIER descend vers la MOTTE CHALENCON et parfois NYONS. Dans ces conditions les seules cultures sont celles qui permettent de subsister, très peu de denrées sont commercialisées : un peu de vin et des cocons pour LUC. Les communautés de LUC, BEAUMONT réclament avec insistance la réalisation de la route VALENCE-BRIANCON passant par le Lac Drôme pour gagner le Gapençais. "La nécessité de cette route a déjà été prouvée et reconnue pour le passage des troupes et le transport des bagages et munitions lors des guerres d'ITALIE" LUC serait un point de réunion pour être l'entrepôt de toutes les marchandises et denrées qui font le peu de commerce de ce canton. "Messieurs de la Commission Intermédiaire recevront sûrement plusieurs mémoires relativement à cette route si essentielle pour le gouvernement et dont la confection serait un avantage inappréciable pour grand nombre de Communautés l'avoisinant".

LA QUESTION DES BOIS : La totalité des communautés répondent qu'ils sont mauvais; quelques, "blaches" (chênes roux) des hêtres, des broussailles. Ils servent au chauffage et à alimenter le four à pain, à faire "la feuille" pour le bétail. VALDROME possède 1 bois, CHARENS 2 petits bois et LUC un sur le territoire du hameau de SALLES, BEAUMONT 2 petits bois. Ce ne sont jamais des bois de charpente. S'il existe quelque bois de quelque valeur ils appartiennent au Seigneur. BEAURIERES pour obtenir du bois de charpente (au bois La Baume Htes Alpes versant est du Col de Cabre) acquitte un droit de 2 livres au seigneur. BEAUMONT voit ses habitants frustrés de l'usage d'un bois par son seigneur. Il n'y a vraiment aucune politique de reboisement ni surveillance des bois. BEAUMONT nous dit que "dans le dernier bois les habitants font dépâitre leurs bestiaux pendant l'été à l'endroit que le seigneur a épargné".

L'ELEVAGE : Son importance est équivalente à celle du grain. Les boeufs, les animaux de bât mulets et bourriques, servent aussi aux travaux. Pas une seule fois on ne parle de vaches. Les chevaux sont rares nous ne trouvons que 2 chevaux à BEAURIERES et 2 juments au PILHON. Mais l'ensemble de cet équipement donne à peine 1 bête de trait pour 10 habitants. Partout des troupeaux de moutons. Les bêtes sont encore dénombrées par trenteniers, BEAURIERES nous donne des précisions : les troupeaux se composent de moutons, de brebis (agnelles), d'agneaux de moins d'un an "les anouges". Les communautés où les troupeaux sont les plus importants sont VALDROME 1000 Bêtes et ST. DIZIER 500 Bêtes. Les troupeaux de chèvres sont tolérés par "ancienne permission pour tenir" nous dit CHARENS. Ils jouent un rôle important puisqu'ils "permettent aux habitants de vivre et payer les charges". Ils améliorent l'ordinaire en fournissant lait et beurre. En comparant les chiffres donnés et la population il est permis de penser que chaque foyer possédait au moins une chèvre. A aucun moment nous ne trouvons mentionné l'élevage du porc. Toutes les communautés se plaignent du manque de pâture. "Il n'y a pas moyen d'augmenter le nombre des élèves n'y améliorer les espèces par rapport au fourrage et d'argent; on est obligé de vendre partie avant l'hiver pour payer leurs intérêts charges royales et subvenir à leurs pressantes affaires". Ce que nous dit la communauté de BEAURIERES est vrai pour les autres.

A QUI APPARTIENT LA TERRE : Les terres sont nobles ecclésiastiques ou roturières. L'évêque de DIE est le plus grand propriétaire terrien du HAUT-DIOIS. Viennent ensuite dans plusieurs localités les prieurs (FOURCINET - LE PILHON - BEAURIERES) VALDROME est le fief d'une Commanderie de l'Ordre de Malte. Enfin les seigneurs locaux, les coseigneurs, les consuls et quelques gros propriétaires se partagent les autres bonnes terres. A CHARENS le nommé Guillaume de BEAUVIERS, le Sieur Chevandier de VALDROME en possèdent de Considérables et le Sieur BEAUMONT Consul qui a "justement de quoi vivre". Quelques journaliers se hasardent à défricher les "gastes" ou "hermes" et à les ensemercer. Les moulins sont propriété du Seigneur de l'Evêque. Ils les afferment parfois (LE PILHON) mais ils perçoivent revenu sur toute mouture parfois en gerbes. Ils ont aussi les meilleures terres, les mieux arrosées (priorité d'arrosage aux fermiers du Seigneur (BEAURIERES). Les bois les fours enfin appartiennent au Seigneur Evêque de DIE ou au Seigneur local. Les fermiers du Seigneur sont les mieux partagés, en période de disette il leur arrive de fournir du grain à la population.

LES CHARGES : Les charges fiscales comprennent les charges royales (taille, capitation) et les charges locales (dîmes, censes foncières). Les charges locales paraissent les plus modiques, ce sont celles que la population supporte le plus mal, elles soulèvent maintes réclamations. Il est vrai qu'elles sont multiples et s'augmentent toujours de dépenses extraordinaires (entretien des cloches, maison communale, cure, moulin banal... droit de lods, de mutation). Les redevances en grain (en gerbes parfois) sont lourdes. "Les 5/6 des habitants ne peuvent vivre, ni payer leurs charges. Beaucoup mendient les autres vont travailler à leur journée partout où ils trouvent d'occupation, tandis que le collecteur fait saisir leur peu de récoltes pour être payé des charges royales". (JONCHERES). Les charges royales sont mal réparties localement; l'ancienneté des parcellaires (1706 LE PILHON) perpétue les injustices flagrantes (celui de JONCHERES date du 12.8.1673 et le coursier a été mangé par les rats).

L'examen de ces charges fait apparaître leur diversité selon les communautés et aussi les exigences du Seigneur. Le Baron de Ponnat Seigneur du VAL de THORANNE possède des terres sur BEAURIERES, FOURCINET, LE PILHON; il apparaît comme le plus exigeant. Les plaintes contre lui sont unanimes et d'une similitude de rédaction telle qu'elles semblent rédigées par le même secrétaire. Elles méritent d'être citées. Nous intitulerons cette citation :

COMPLAINTE DU PAUVRE JOURNALIER

"Ce qui est encore plus surprenant et extraordinaire que si ce misérable journalier veut défricher une terre en herme il est obligé d'acheter un settier de blé pour manger et quand cette terre est prête pour recevoir la semence, ce pauvre journalier est encore forcé d'acheter un autre settier pour ensemençer la terre qu'il a défriché et alors il vient pour recueillir la récolte les deux décimateurs et les fermiers de Mr de Ponnat pour le droit de vingtain prenant chacun sur la-dite récolte sans que le pauvre journalier qui a sué sang eau n'ose pas prélever les 2 settiers de blé qu'il a acheté pour travailler ou ensemençer la sus-dite terre défrichée dont sagit. On laisse à penser combien de peines il endure pour avoir un morceau de pain grossier d'avoine "(FOURCINET et BEAURIERES). BEAURIERES ajoute "ce qui est diabolique qu'on paye d'une chose qu'on a pas".

Les procès durent et lassent les communautés. FOURCINET, LE PILHON sont en procès avec Mr. de PONNAT et les habitants "accepteraient volontiers l'offre fracieuse de Mrs de la Commission intermédiaire des États du Dauphiné pour le terminer à l'amiable. Pour FOURCINET ce procès est en instance au Parlement de GRENOBLE depuis 1775.

Il faut parler aussi des dettes des communautés : retard de tailles généralement et même à FOURCINET "un reliquat de compte dont partie dérive des assemblées tenues à MONTELMAR et à DIEU LE FIT pour nommer des députés aux États du Dauphiné".

Les particuliers ont aussi des dettes contractées pour payer leur taille. D'après un acte notarié d'époque le taux d'intérêt est de 5%. CHARENS se plaint "d'usuriers étrangers qui viennent acheter à vil prix leurs denrées en leur donnant quelque argent pour leurs pressants besoins". Et la communauté prie des administrateurs de Province d'employer leur sagesse à faire cesser de pareils abus.

Certaines communautés voient leurs charges aggravées par le logement et le passage de troupes (BEAURIERES - FOURCINET - LE PILHON).

"Cette paroisse est lieu de passage et logement des troupes qu'on est obligé lorsqu'il en passe de leur fournir le sel, huile, poivre, hortolage (1), bois feu et chandelles draps pour lesdit couverts et autres ustensiles nécessaires sans recevoir aucun indemnité ni gratification par même de les diminuer de leur taille ny capon exposés à recevoir des matraitements quoy s'ils s'aident à payer les grandes pensions que sa Majesté Royale fait à Mrs les Colonels des troupes ou Régiments!!)

QUELLE EST LA FORME DU REGIME MUNICIPAL : Généralement 1 "chain" ou chatelain nommé par le Seigneur, 2 consuls ainsi que 2 ou 3 auditeurs et quelques notables selon l'importance de la communauté. Ces notables semblent être le plus souvent : le collecteur des revenus royaux. Un secrétaire et un greffier (il est parfois mentionné comme receveur des impôts). A VALDROME, tout le monde est admis à cette assemblée "en sorte qu'on y fait que peu de bonnes choses chacun donnant sa voix à sa fantaisie". Les papiers municipaux, parcellaires ou courisiers ^{sont} enfermés sous clé dans un coffre, dans une armoire chez un consul ou chez le curé. Si l'on déplore l'état des parcellaires il est presque toujours affirmé que les comptes sont régulièrement tenus à jour. L'aide aux pauvres, dont le nombre est très important, est générale elle est assurée par le 24^{em} de la dime des récoltes.

(1) Hortolage : légumes.

LE MAITRE D'ECOLE : Une localité seule semble ne pas avoir de Maître d'Ecole; c'est VALDROME alors que les communautés même les plus pauvres s'assurent le service d'un Maître d'Ecole. Quelques mois pas an si elles ne peuvent l'assurer l'année entière. Le Maître n'est employé qu'en été à FOURCINET. A JONCHERES, il reçoit 60 livres pour 5 mois de travail. Le traitement est modique et variable (BEAURIERES 60 L par an).

LES ARTISANS : Il est difficile d'en apprécier le nombre. Le travail de la laine se pratique à VALDROME et à JONCHERES. JONCHERES fabrique des sergettes et des cadis. VALDROME de la ratine; le chiffre donné 200 à 250 n'est suivi d'aucune indication de mesure. Signalons que l'épidémie qui fit des ravages parmi la population de VALDROME a débuté précisément chez les tisserands cardeurs dont les conditions matérielles de travail aggravées par un hiver rigoureux étaient déplorable. BEAURIERES et FOURCINET auraient la possibilité d'établir une fabrique de laine mais le manque d'argent ne le permet pas. Même situation à ST.DIZIER, CHARENS et LE PILHON où "on ne s'occupe qu'à travailler le peu de bien quand il est la saison" et au PILHON "ils restent tout l'hiver dans les écuries sans rien faire".

C O N C L U S I O N

En parcourant ~~de~~ l'ensemble de ces réponses nous n'avons pas véritablement l'impression d'avoir devant nous des "Cahiers de doléances" mais un appel confiant aux Notables, à Mrs les Membres du Parlement de GRENOBLE les invitant à supprimer les abus dont souffre une population pauvre dans un pays rude et vraisemblablement surpeuplé.

"Les habitants et communautés soussignées supplient Messieurs les Procureurs Généraux des Etats du Dauphiné de vouloir bien se rappeler d'eux lors des séances de la Commission intermédiaire, d'intercéder p pour cette communauté, lui procurer quelques soulagements par des diminutions d'impôts et autres charges qu'elle paye... Ces habitants continueront de faire des prières pour l'entière réussite des entreprises de Mrs les Syndics ce que nous souhaitons en attendant nous avons l'honneur d'être avec respect Mrs votre très humble et obéissant serviteur".

J. LOMBARD.

Nota :

Il serait utile de compléter les renseignements donnés par les réponses au questionnaire en consultant :

- les actes notariés (jugements procès); les registres paroissiaux (passage de troupes, décès); l'inventaire des pauvres; qui a acheté les biens nationaux; les parcellaires -

Mais ce travail ne peut être le fait que d'un travail d'équipe.

NOTES BREVES (suite)

UN ROMAN RECENT à INTERET REGIONAL. -

"Le seigneur du fleuve" de Bernard CLAVEL (R.Laffont 1972) est le récit d'une décize (descente) du Rhône, très maigre à l'automne de 1840, par une "rigue" de Barques conduite difficilement jusqu'à Beaucaire, et d'une remonte du fleuve démesurément grossi, se terminant en catastrophe au niveau du pont de Villeneuve les Avignon. Qu'on aime ou non la manière littéraire de B. Clavel, on appréciera une étonnante documentation sur la technique de cette navigation et sur la mentalité et les coutumes des gens du fleuve, qu'ont tuées, après 1850 le bateau à vapeur et le chemin de fer. Et aussi la figure puissante et symbolique de ce Philibert Merlin, patron marinier de Condrieu, passionnément orgueilleux de son métier, plein de mépris et de haine pour le gros bateau rival. le "chaudron" puant de fumée et ses roues à aubes. Le critique littéraire du "Monde", dans un numéro de février, place ce romans dans la noble lignée de "Le vieil homme et la mer" (Hemingway) dont la forme pourtant est bien différente. Il faut se rappeler aussi "Le poème du Rhône" de Mistral (voir notre Bulletin n°3- janvier 1962- un article de Mme Védrine).

Après le commentaire de Mlle Bernard sur les Baronnies, et l'exposé de M. Lombard sur le Diois nous étudions ici les réponses de 51 Communautés situées entre le Vercors et la Vallée du Rhône, dans une zone fusiforme s'étendant de GEYSSANS à St. PAUL TROIS CHATEAUX 90 km, Nord-Sud, -et d'Est en Ouest sur 30 km, de la Vallée du Rhône au point le plus oriental, PLAN DE BAIX.

C'est dire que nous n'avons en mains que la moitié environ des documents qui ont pu être fournis pour cette région. Nous manquent en particulier ceux qui concernent les villes les plus importantes, de telle sorte que ce dossier touche exclusivement à la vie rurale. Il semble d'ailleurs que les préoccupations des enquêteurs aient été de connaître surtout les éléments de la vie économique à la campagne.

DEMOGRAPHIE : Les trois premières questions ont trait à la population et à sa situation sanitaire.

Les plus petites agglomérations sont celles de SALETTES et de SOUSPIERRE. Les plus importantes CHARPEY, ETOILE, DONZERE et ST. PAUL TROIS CHATEAUX.

Dans la mesure où les chiffres fournis peuvent traduire la situation démographique, -(certaines réponses s'expriment en nombre de personnes, d'autres en nombre "d'habitants" c'est à dire en chefs de famille, d'autres en personnes de plus de 10 ans, enfin en "communiant"), on peut établir le tableau ci-dessous :

moins de 100 habitants :	4
de 100 à 300 :	10
de 300 à 500 :	12
de 500 à 1000 :	10
de 1000 à 2000 :	10
de 2000 à 3000 :	5

Compte tenu des communautés manquant au dossier, on peut évaluer à plus de 40 000 le nombre des habitants vivant sur ce territoire.

Par rapport à la situation actuelle :

ont augmenté	ont restées stables	ont diminué
de 30 % 8	6	de 30 % 12
de 30 à 100% 7		de 30 à 100% 14
de plus 100% 2		de plus 100% 2
<u>17</u>	<u>6</u>	<u>28</u>

Notons toutefois que l'étendue de ces communautés ne correspond que très rarement à celle des communes actuelles, nombre d'entre elles ont été rattachées à leur voisine, d'autres divisées. La comparaison n'est donc significative que sous certaines réserves et vaut surtout pour les secteurs à population fortement agglomérée (1).

(1) Les décrets de la Constituante des 15 janvier 16 et 20 février 1790 divisent la France en 83 départements. Celui de la Drôme fut formé de 331 communautés de Dauphiné et de 19 de Provence, arrondissements ou districts, 60 cantons. La région de Carpentras lui fut annexée de 1791 à 1793. Mais après les rectifications de l'an III et de l'an VIII il n'y eut plus que 29 cantons et 4 arrondissements.

Le tableau suivant donne une idée de la variabilité de ces étendues :

Superficie traduite en hectares	
moins de 100	3
de 100 à 300	6
de 300 à 500	3
de 500 à 1000	13
de 1000 à 2000	10
de 2000 à 5000	4
de plus de 5000	2
n'ont pas fourni de réponse	10

On conçoit que sur des territoires très réduits la vie ait été difficile, les cultures peu variées, les chemins impossibles à établir et à entretenir, faute de revenus et de main d'oeuvre et les exigences seigneuriales sans opposition.

Signalons enfin que la zone étudiée ne présente qu'une position géographique : comme nous le verrons, il y a en elle peu d'analogie de climats, peu de similitude dans le mode d'exploitation.

ETAT SANITAIRE : Il est exceptionnel que les communautés avouent un état sanitaire à déplorer : toutes affirment que "l'air y est bon", et les épidémies rares.

Par contre bien peu sont pourvues du personnel apte à dispenser des soins.

Ont un médecin	2
un chirurgien	12
une sage-femme	8

Si l'on sait que le terme de chirurgien s'applique à des gens dont les connaissances sont très primaires et empiriques, on se rend compte de l'insuffisance de l'implantation médicale. Cependant les grandes villes de cette région étaient mieux pourvues et il est certain que Valence, Romans, Livron, Loriol, Crest, Montélimar, Pierrelatte etc, (sur lesquelles le dossier est muet) assuraient un service plus complet dans les localités de leur voisinage.

LA CONSTRUCTION : Le pays est riche en carrières aussi la construction y est-elle solide.

Pierre chaux et sable :	43 communautés
Pisé, terre cailloux :	8
Couverture de tuiles :	43
de chaume :	1
sans indication :	7

Les tuileries sont assez nombreuses et largement aptes à satisfaire la demande. Les prix variables : de 4 à 10 livres la toise carrée (de 100 tuiles en général). Mais selon les quartiers, ce prix s'entend brut, ou transport compris, pose comprise, voire charpente incluse.

La chaux est fabriquée sur place, dans des "Chaufours" rudimentaires. Elle se vend au poids, ou mieux au muid (17 à 27 dal) ou à la bannaste (4 à 7 dal).

LES SOLS : Il est évident qu'il n'y a aucune homogénéité dans la nature des sols sur une étendue aussi large. Il est d'ailleurs impossible de s'en faire une idée exacte d'après les réponses : toutes affirment leur peu de valeur et les difficultés de la mise en état.

sols très ingrats, très mauvais,	15
arides, maigres, sablonneux	9
pierreux	6
assez ingrats	8
argileux, forts et lourds	5
ne répondent pas	8

Nous ne pouvons comparer ces indications à ce que nous savons de la richesse actuelle de certains de ces terroirs.

Sans aucun doute les réponses sont prudentes et tendancieuses. Il en coûtait trop à l'époque d'avoir l'air satisfait. Mirmande, Alixan, Divajeu reconnaissent que leurs difficultés viennent plus des intempéries que de la nature du sol. Pour d'autres il y a contradiction entre ces déclarations et l'abondance du bétail ou des suppléments de récolte.

Plusieurs communautés, Etoile par exemple, se plaignent de ce que les bons terrains sont détenus par des "forains", bourgeois riches des villes voisines, qui "enlèvent aux habitants les meilleures récoltes, et ne paient pas sur place la capitation".

Enfin, surtout dans les plus pauvres d'entre elles, les domaines seigneuriaux accaparent les terres fertiles. (2)

LES CULTURES :

Cultures vivrières : A peu de choses près ce sont les mêmes dans toute la région considérée.

Les céréales forment la base des ressources :

Seigle	dans	51 communautés
blé		47
épeautre		21
blé noir		15
orge		8
millet		4
maïs (blé de Turquie)		2

Ces céréales servent à la fabrication du pain, rarement blanc et de pur froment. Selon l'abondance des récoltes, on mêle blé, seigle, blé noir, millet et même orge. Certaines communautés déclarent que les "pauvres" ne mangent jamais de pain blanc, qu'en année difficile "ils n'ont que de mauvais pain sec trempé dans de l'eau et très souvent de leurs larmes" (La Bâtie-Rolland). Faute de mieux ce pain contient parfois de la farine de faine, de glands et de la pomme de terre. (3)

Les rendements signalés sont très faibles : un sétier de semence en produit trois de récolte (actuellement, dans nos terres pauvres, sept à huit fois la semence, quinze à vingt fois dans les bonnes terres, trente fois et plus dans les terres à blé du Nord de la France).

(2) Quoique peu précises, des enquêtes de l'An I ou de l'an II, montrent plus de sincérité - v. archives départementales L 239.

(3) Une circulaire des Instances révolutionnaires donne des recettes pour mêler la pomme de terre à la farine dans la fabrication du pain. 16 janvier 1794. Archives départementales L 239.

En période de disette, les blés de Bourgogne de Franche Comté ou de Provence arrivent par le Rhône (blés de barque). Ils sont, - surtout en raison de la spéculation, d'un prix très élevé. (4)

Les "légumes" (légumes secs) sont signalés partout, mais sans indication exacte des quantités : pois, lentilles, haricots, fèves, vesces (vesseaux). (5)

La culture de la pomme de terre est déjà très répandue. Sous le nom de truffes ou truffles, de tartifles, nous l'avons trouvée dans des archives de 1747. Le nom nous est apparu pour la première fois sous sa forme actuelle en 1765. Geysans signale la culture de "truffes et de patates". (6)

Cependant les rédacteurs des réponses estiment le plus souvent que cette nourriture est celle "des pauvres et du vulgaire". Autres cultures : celle des arbres fruitiers est assez générale, sans qu'on s'attache à en préciser l'importance. Plusieurs communautés considèrent que poires ou pommes sont destinées aux bestiaux.

26	cultivent la vigne
28	le mûrier
24	le noyer
2	l'olivier

mais ces chiffres sont peu significatifs; on trouve par exemple l'élevage des vers à soie dans des localités où le mûrier n'a pas été signalé, et la récolte des noix où la fabrication de l'huile sont à peu près générales, même si on a omis de parler des noyers. A noter que la disparition de ces arbres est à peu près totale dans la région, alors que nous avons pu constater une production considérable jusqu'au début du XX^e siècle. (7)

Quelques communes cultivent la luzerne (une) ou le sainfoin (deux) et le trèfle. (8)

Les réponses ne signalent pas de cultures industrielles sinon celle du chanvre -et rarement. Nous avons pourtant la preuve qu'il s'en trouvait partout à l'époque, en faible quantité, et destinée aux usages domestiques.

Rien non plus au sujet de l'indigo (relevé dans certains marchés) ou de la garance que l'on cultive dans le Vaucluse et les régions méridionales de la Drôme vers 1768.

- (4) Les cours sont très fluctuants : au sétier : 9 livres 15 sols (1742) 6 livres (1761) - 9 livres 10s. (1768) - 4 livres (1771) - 24 livres (1785). Salaire journalier moyen : 12 sols.--sétier de 67 litres. Archives particulières. Saillans.
- (5) Avant que la pomme de terre ne les remplace en partie, ils assuraient l'alimentation en féculents et se conservaient bien. On les récoltait par sétiers. Archives particulières. Saillans. 1747. Quantités importantes.
- (6) On comptait 12 variétés de pommes de terre, toutes tardives. Plantées en Mai-Juin, elles se récoltaient en Octobre-Novembre. Archives départementales. L 239
- (7) Archives particulières. Saillans.
- (8) DELACROIX. Statistique du Département de la Drôme. 1835, indique Dedelay d'Agier comme le promoteur; vers 1780, de la culture de la luzerne. Nous l'avons cependant trouvée dès 1765-68. Archives particulières.

L'ELEVAGE : le plus répandu-disons qu'il est général- est celui du mouton. Les gens se plaignent cependant des difficultés croissantes qu'ils rencontrent : d'une part les troupeaux sont limités en nombre en raison des dommages qu'ils causent aux bois taillis; en outre les faibles surfaces permises au pacage et la suppression par les seigneurs des droits de pâture restreignent considérablement les possibilités. L'interdiction de "faire de la feuille" (couper des branches de chênes feuillues, puis séchées pour la stabulation d'hiver) le manque de foin, obligent à des ventes précipitées et de peu de profit, dès l'automne.

Mais la plainte unanime touche au prix prohibitif du sel indispensable à cet élevage, -on assure même que cette garence empêche l'obtention de races fortes, bien fournies en viande et en laine.(9)

Le gros bétail est plus abondant dans la partie septentrionale du secteur, il atteint même des chiffres qui surprennent eu égard aux difficultés signalées plus haut.

Communautés :	ne signalant rien	pas de chiffre	chiffre	nombre
Boeufs	12	12	39	1703
Mulets	12	12	39	
Chevaux	49	49	2	
Ânes	44	3	4	15
Porcs	36	5	10	880
Moutons	5	11	35	22770

Il est impensable que 36 des communautés sur 51 n'élèvent pas de porcs - 44 n'aient pas d'ânes (bête de somme extrêmement répandue) 49 n'aient pas de chevaux. D'une part on s'astreint à une discrétion prudente, -d'autre part on estime que ce qui permet une vie domestique modeste et courante n'a pas à être précisé. C'est la raison qui fait omettre aussi la basse-cour.

LES FORETS : L'unanimité est parfaite : il y a pénurie de bois, aussi bien de service que de chauffage.

Les communautés de montagne qui sembleraient plus favorisées, se plaignent comme les autres. Pour elles, les bois sont au seigneur et les droits de bûcherage accordés au Moyen-Age ont été peu à peu dénoncés par les propriétaires, qui font exploiter à leur profit une denrée devenue spéculative.

Douze des communautés précisent que les droits seigneuriaux procèdent de véritables usurpations à ce sujet.

En plaine les bois sont sans importance, faits surtout de taillis et de "buisseries". Ils sont à peine suffisants pour assurer le chauffage du four banal.

Cette pénurie avait déjà engagé les autorités à des mesures sévères. Dès le XIV^e siècle, on limite l'importance des troupeaux et l'on n'autorise la propriété de chèvres qu'aux indigents ou aux veuves chargées de famille. En 1601, le Parlement de Dauphiné prend un arrêt interdisant l'essartage et obligeant les communautés à déterminer de façon précise et immuable le périmètre des bois.

Un nouvel arrêt de 1768 rappelle l'interdiction d'essarter et de défricher, et d'avoir des chèvres. Le 1er juillet 1786 l'arrêt défend même de couper des brins pour lier les gerbes.

Les réponses accusent les "pauvres et leurs enfants" d'aller voler du bois la nuit, et même de s'attaquer l'hiver aux arbres fruitiers, -et certains "étrangers" (forains) d'entreprendre des défrichements considérables sur des terrains dont ils ne sont pas propriétaires.

(9) Prix du sel : à la livre : 1743 : 1 sol 12 deniers, -1751 : 5 sols-1765: 5 sols. Salaire journalier : 12 sols. 1793 : 1 sol 12 deniers Salaire : 20 s. Archives particulières Saillans.
Les regrattiers du sel trichent sur la quantité, en inclinant le minot sous la trémie : de 120 livres on n'en a que 100.
(Roche s/Grâne - Puy St.Martin).

On propose comme remèdes une surveillance plus active (certaines communautés entretiennent un garde en collaboration avec le seigneur), -des soins plus attentifs pour les taillis, -des semis de glands qui se faisaient, paraît-il, régulièrement autrefois(10).

LES VOIES DE COMMUNICATIONS : Nouvelle unanimité pour déplorer l'état des chemins. Les termes les plus employés : médiocres, mauvais, impraticables, s'appliquent parfois aux routes royales elles-mêmes. Auriples, Divajeu, Puy St.Martin, Roynac affirment que le grand chemin de Romans en Provence est fréquemment impraticable aux charrettes, Pont de Barret prétend que les voitures ne peuvent le joindre et qu'il y a souvent danger pour les piétons, que la moindre réparation ferait gagner une journée pour atteindre Crest (à 20 Km).

La plupart du temps les détériorations des chemins sont dues aux ruisseaux et rivières qui les bordent ou les traversent : les ponts sont rares et fragiles, coûteux à entretenir et à réparer. Les habitants déplorent le peu de cas que l'on fait de leurs réclamations : ils ne peuvent obtenir les endiguements ou les drainages indispensables; les gros propriétaires ou les seigneurs établissent des levées de terre ou des systèmes d'irrigation dangereux pour les terres voisines et les chemins.

SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE : Aucune allusion à la situation politique sinon un certain espoir dans l'action souhaitée efficace de Messieurs (ou Nos Seigneurs) de la Commission intermédiaire.

Par contre les abus de gestion, l'excès et l'injustice des impositions sont fréquemment évoqués. Divajeu, Geyssans, Etoile, La Coucourde, Donzère se plaignent amèrement.

Geyssans dénonce le seigneur de Pizànçon, qui par le châtelain et son fils, secrétaire-greffier, a en mains de façon tyrannique la disposition de la Communauté.

Donzère déclare que les charges administratives sont si difficiles à exercer et si dispendieuses "que depuis longtemps le consulat est un fardeau auquel on cherche à se soustraire le plus que l'on peut".

Etoile a un riche terroir. Mais les divagations de la Véore notamment en 1754, ont causé de graves dégâts, non encore résorbés. Le maître de Postes de La Paillasse a eu 4 chevaux noyés dans son écurie. Les champs sont engravés pour des années.

Les impositions sont disproportionnées :

Etoile avec 2500 habitants paie	4300 livres de capitation	
	1050	de don gratuit
Valence 7 à 9000	9200	
Grenoble 24000	12000	

De plus 1/10 des grains appartient au seigneur, et les principaux habitants de Valence ayant des terres sur le territoire d'Etoile enlèvent les 2/3 des revenus de la communauté.

Divajeu proteste contre le taux excessif de la dîme: 1/18 ou 1/19, alors qu'il n'est dans la plupart des localités voisines que de 1/20, voire 1/24, ou 1/30 comme pour les dépendances de l'abbaye de St. Thiers de Saou. Encore faut-il prélever sur les gerbes ou en vendange, alors que partout ailleurs on perçoit en grains ou à la cuve.

La Coucourde avait passé un accord pour la cote 1/12 à condition de supprimer les autres impôts. Et cependant on a rétabli le vingtain, la taille et la capitation, "condamnant les habitants à une perpétuelle pauvreté".

(10) cette "disette des bois" persiste longtemps. Le 18 floréal an II un décret interdit l'abatage des taillis de moins de 14 ans. Une circulaire du 22 fructidor an V préconise les mesures propres à l'aménagement des forêts. Arch.dép. L 239.

CONSIDERATIONS GENERALES : Sur 51 communautés, 15 déclarent de petits revenus de l'ordre de 10 à 40 livres par an. 2 seulement ont plus de 1000 livres.

Même si leurs charges ne sont pas considérables, elles se doivent toutes à secourir les pauvres. 33 paient un maître d'Ecole pour 3 ou 6 mois, 2 pour un an : Plan de Baix et Vaunaveys. Il est probable que, pour ne pas le préciser, les plus importantes doivent être pourvues.

La misère souvent évoquée s'applique surtout aux travailleurs de la terre non propriétaires et soumis au chômage d'hiver. Chatuzange indique : 1/6 de la population seulement mange du pain de froment, Donzère que les riches mangent du pain de seigle et de froment, les autres du pain de seigle.

Le manque d'engrais, le manque d'appareils aratoires(11) ne permettent pas au sol de donner ce que l'on pourrait en attendre. Les communautés estiment que pour assurer une nourriture suffisante il faudrait récolter par an et par habitant 5 à 6 sétiers de grains. Deux seulement (Roche sur Grâne et Roynac) prétendent y arriver. Certaines, qu'elles ne récoltent que le 1/4 ou le 1/6 du nécessaire. On peut admettre une certaine exagération dans cette façon d'évaluer et des documents privés de cette époque le confirment : il y avait tout un trafic plus ou moins clandestin de "blé de commerce" hors du circuit des statistiques. On réglait les fermages, les achats, les remboursements, en nature - vin et surtout blé -. Telle commune prétend ne rien vendre faute de denrées, -et sa voisine assure qu'elle s'y approvisionne-.

Mais ces relations de troc ou d'échange ne se font que de récoltants à négociants, de gens modestes, mais pourvus, à bourgeois aptes à toutes sortes de transactions. Le reste de la population est dans l'indigence.

On estime qu'à la veille de la Révolution 1/10 de la population française mendiait.

Les Etats de Mendicité de 1790, enquête portant sur toutes les communes du département, confirment ce taux. Voici quelques exemples :

	Population	Enfants de pauvres	Assistés	Vagabonds
Valence	7141	264	696	83
Etoile	2493	50	149	10
Grâne	1436	100	204	
Crest	4500	33	400	40
Saou	1660	60	200	30
Souspierre	88	4	6	
Donzère	1800	260	312	32
Divajeu	424	30	20	
Canton de Puy St.Martin	3602		476	

Pour les bourgeois des villes les raisons les plus souvent exprimées se résument en paresse et oisiveté.

Dans les campagnes on fait valoir les calamités agricoles 1740 où il gela jusqu'aux arbres dans la nuit du 12 mai, -1758, avec les gels des 17,18 et 19 avril qui détruisirent les oliviers, les noyers, une partie de la vigne et des mûriers. Les hivers de 1787,88,89 qui amenèrent trois années consécutives de disette.

(11) Une circulaire du 28 septembre 1793 s'inquiétant de l'état primitif de ce matériel, préconise la construction de charrues. On enverra un modèle. Et chaque district devra en faire réaliser un, qui sera mis en dépôt afin de permettre des copies.

Archives départementales. L 239.

Trois quarts de siècle plus tard, le seul "instrument mécanique" déclaré par certaines communes est le rouleau de pierre.

Enquête agricole de 1866. Edition de 1868.

Et dans l'ensemble, l'impossibilité d'occuper les gens et les enfants pendant la mauvaise saison.

Aussi demande-t-on instamment la création d'ateliers et d'usines, d'ateliers ou de chantiers de charité, pour l'établissement de routes par exemple.

Les localités du midi de la Drôme prétendent que "plusieurs habitants se sont retirés dans le Comtat par rapport au voisinage et à la douceur du gouvernement et y ont porté leurs bras et leur industrie... la répartition des impositions s'est accumulée sur ceux qui sont restés, forcés pendant plus de trente ans d'aller travailler à la grande route de Lyon en Provence, à 6 lieues de leur foyer, et y ont mendié".

Valence déclare qu'il faut "forcer les mendiants" à travailler et établir un "bicêtre" dans chaque chef lieu de district, où l'on tiendrait les fainéants et les vagabonds" (12).

Montvendre et Montoisson sont d'avis de ne pas encourager les gens à quitter la terre pour la fabrique : "quand ils en sont partis, ils n'y veulent plus revenir et nos travaux manquent de bras".

La fin du XVIII^e et le commencement du XIX^e verront ces situations dramatiques se résorber, en partie du moins, surtout par l'extension de la récolte et du travail de la soie. (3 millions de mûriers dans la Drôme en 1830).

En résumé si les réponses au questionnaire de 1789 ne sont pas aussi claires ou précises que nous l'aurions souhaité; elles permettent de confirmer une situation déjà marquée : une classe travailleuse rurale très pauvre sinon misérable, - une classe modeste, à la fois d'artisans ruraux et de cultivateurs mieux pourvus, mais sensible aux moindres tragédies de l'économie, - des marchands et négociants petits bourgeois enclins à profiter de tout et de tous et disposés le jour venu à les orienter vers des buts plus politiques qu'économiques.

M. PEYRARD.

(12) Archives départementales. D 614

NOTES BREVES

- Mlle BEAU conservateur du Musée de Valence présentera le 13 avril à 15 heures et le 16 à 10 heures "l'Histoire locale" dans les salles du rez-de-chaussée et la galerie des Evêques. Nos Collègues auraient intérêt à profiter de ce commentaire. Nous recommandons aussi une visite aux salles de peinture moderne du 2^e étage, qui contiennent, entre autres toiles intéressantes, celles d'artistes drômois, ou inspirés par les paysages des Monts du Matin, Marsaz, Ambonil, Mirmande (vu par André Lhote). Notice pour l'ensemble du Musée, à la porte d'entrée.
- Un important congrès itinérant, la 130^e session des Congrès archéologiques de France, aura lieu en Dauphiné du 28 Mai au 4 Juin prochain, dans l'Embrunais, le Briançonnais, les régions de Grenoble, Vienne et la Drôme (47 monuments). Les amateurs (archéologie, art, histoire) résidant en Dauphiné pourront de droit s'inscrire au Congrès et utiliser soit les autocars mis à la disposition des congressistes, soit leur propre voiture. Demander des renseignements et imprimés à la "Société française d'archéologie" - Secrétariat général - Musée des Monuments français. Palais de Chaillot - Aile de Paris - PARIS XVI^e.

Cette double région, complémentaire à tant d'égards, a été choisie pour la sortie de 1972, parce que d'accès facile pour tous les participants, pittoresque et agréable, et originale parmi les hauteurs et petites plaines qui se succèdent le long du Rhône. Après avoir, depuis dix ans conduit nos collègues vers nos montagnes, il fallait bien en venir à ce "couloir" du fleuve, si varié et complexe.

La lecture de cette introduction géographique ne prendra de sens que soutenue par celle de la cartotopographique -qu'on devrait aussi avoir en main le jour de la sortie. Carte de l'I.G.N. au 100.000, feuille de Privas, ou au 50.000, feuilles de Crest et Montélimar (1). On peut y délimiter nettement les surfaces comprises entre le petit relief de Livron, le Rhône jusqu'au nord de Chateauneuf, l'alignement des reliefs modestes d'Allan à Souspierre, puis d'Eyzahut à Pont de Barret, et les "côtes" et collines qui rejoignent la Drôme en aval de Crest.

A l'intérieur de ce quadrilatère :

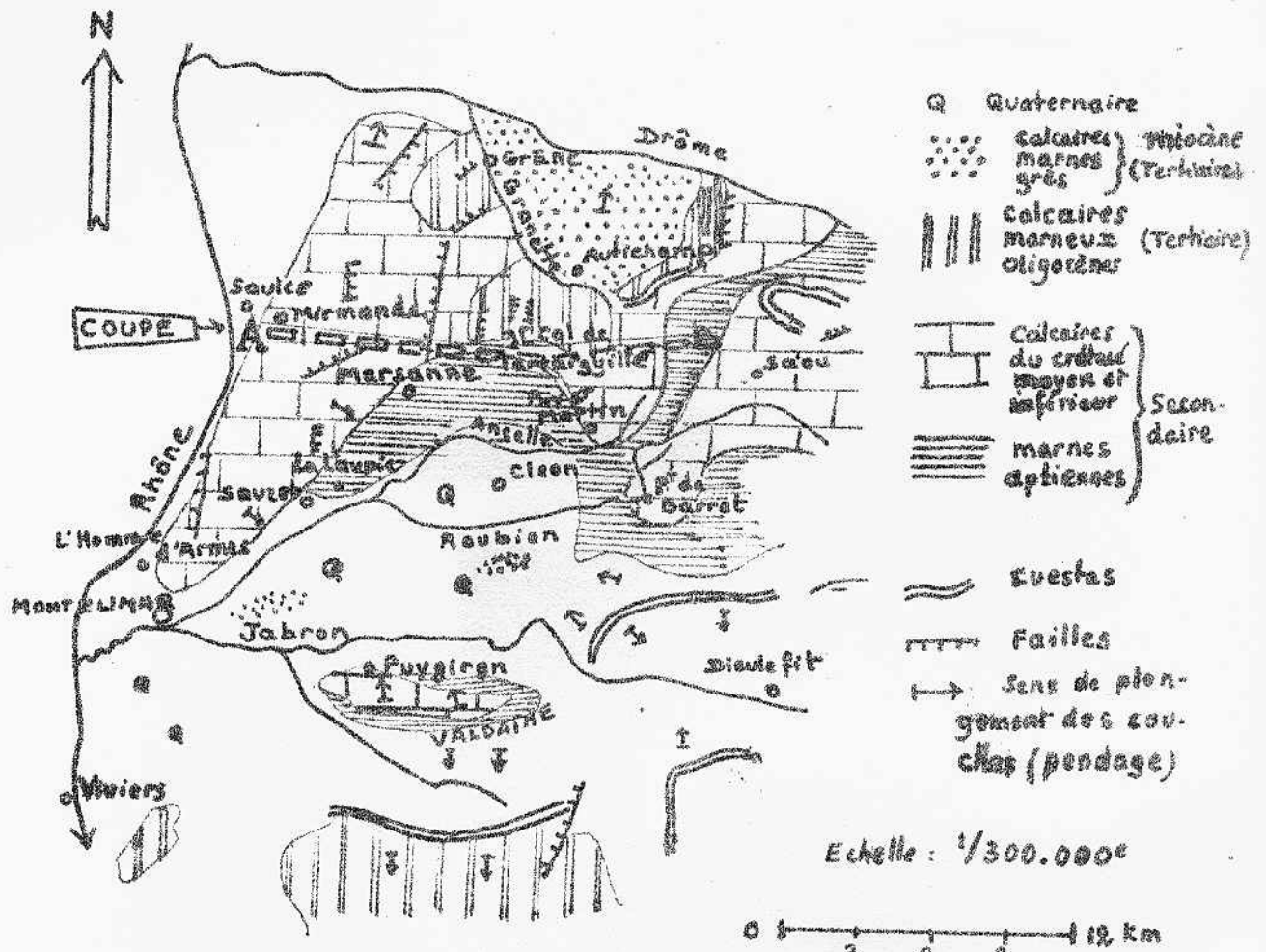
- 1) un massif, de 300 à moins de 600 mètres qu'un document de 1354 appelle "la montagne", terme à peine forcé, tant les pentes extérieures sont raides dans les roches dures. On suit un pédoncule épais depuis les abords du Massif de Saou et du Dôme de Pont de Barret jusqu'au Vivarais calcaire, coiffé ici par le Coiron. Le Rhône y a incisé le couloir étroit de Saulce à l'Homme d'Armes, face aux pentes éventrées de Cruas.
- 2) une plaine à peu près circulaire drainée par le Roubion et le Jabron, ici parallèles, dont Montélimar garde à l'ouest l'entrée, une coupure d'érosion de 500 mètres de largeur, dans les anciennes terrasses d'alluvions parallèles au Rhône. Cette plaine paraît taillée à l'emporte pièce dans le Massif de Marsanne. Son histoire et ses formes sont assez compliquées.
- 3) la petite région en hémicycle, adossée au Sud à l'escarpement qui borde la plaine de Marsanne, de formes compliquées, drainée par la Granette (ou Grenette) qui se jette dans la Drôme en aval de Grâne.

Nous essaierons de voir ces trois unités géographiques, quelques sites géologiques intéressants, et des sites historiques parfois très anciens, rénovés ou sauvegardés (voir programme en fin de Bulletin).

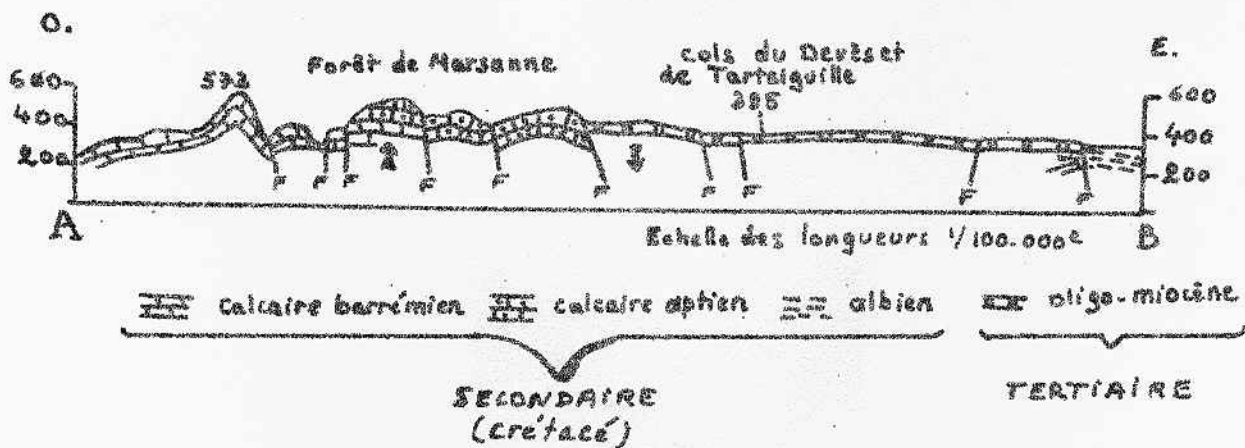
A l'intention de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à la structure des paysages liée à leur histoire géologique, et en utilisant l'ouvrage classique de D. Faucher "Plaines et Bassins du Rhône moyen" (ne se trouve plus guère que dans les bibliothèques privées et publiques) et celui de J. Masseport "Le Diois, les Baronnies et leur Avant pays rhodanien (2) Morphologie" (Allier - Grenoble - 1960). on a cru pouvoir introduire quelques précisions géologiques dans la présentation des paysages.

I - LE MASSIF DE MARSANNE. De structure anticlinale dans l'ensemble, "conforme" aux plis peu énergiques et lourds qui ont joué à plusieurs reprises depuis la fin du secondaire et surtout à la fin du tertiaire (3), il a conservé une orientation générale N.S. et se présente comme un dôme surbaissé de calcaires crétacés durs et plus ou moins marneux (exploités autrefois sur les pentes ouest à l'Homme d'Armes, comme pierre à ciments). L'érosion a déblayé sur les hauteurs toutes les assises tertiaires, et énergiquement raboté et aplani les surfaces des "serres", qui portent même parfois le nom local significatif de "plaines". Ces hautes surfaces de 400 à près de

- (1) L'ancienne édition de la carte géologique au 80.000 de Privas contient des erreurs. Se référer éventuellement à l'édition récente.
- (2) Et le fasc. III de la Revue géographique alpine 1957: J. Masseport "Evolution structurale de la Plaine de Montélimar et de ses bordures.
- (3) à noter pourtant les deux minces synclinaux de Condillac et de Sauzet, à l'extrémité S.W du massif.



MASSIF DE MARSANNE ET PLAINE DE MONTELMIMAR



COUPE DU MASSIF DE MARSANNE

D'après J. Masseport, Revue de Géographie alpine 1957 III

600 m sont loin d'être continues. La masse des calcaires compacts, commencée entre les plis préalpins et des grandes dislocations du Bord Est du Massif Central "a supporté des mouvements surtout verticaux; elle a été disloquée par un quadrillage extrêmement serré de failles (1) qui, relayées par des flexures, l'ont aussi limitée au dessus de la plaine de Montélimar" (J.M.). D'où ce massif "disséqué en blocs séparés par des gorges étroites, et où le creusement linéaire a été favorisé par le niveau de base rhodanien tout proche", et abaissé à plusieurs reprises. "A l'Ouest seulement les vallées s'élargissent un peu vers l'aval dans les marno-calcaires hauteriviens".

Les pentes externes du Massif, raides dans ces roches dures, et encore accusées à l'Est - S.E. - par l'affaissement de la plaine de Marsanne (voir plus loin) délimitent donc un ensemble homogène et original, très différent des bordures synclinales de la Forêt de Saou et de la cuvette de Dieulefit, différent aussi du dôme anticlinal de Soyans-Pont de Barret, plus largement disséqué, et aussi de celui de Donzère, de style déjà vauclusien.

Une seule vraie route, d'allure quasi montagnarde traverse entre Mirmande et Marsanne ce massif assez sauvage. Les germes rares ne remontent pas très haut le long des minces ruisseaux affluents de la Drôme et de la Teyssonne de Mirmande. Partout le désert humain. Des bois d'essences variées couvrent plus d'espace que la forêt, - autrefois glandées par les porcs, et "abrutis" par les moutons et chèvres des villages voisins (2) tous situés au contact des pentes boisées et des dépressions cultivées. En 1728, les commissaires royaux des Eaux et Forêts "font défense d'y envoyer paître des moutons et prendre de la "feuille" pour les nourrir l'hiver"/ Actuellement ces bois sont à peine exploités.

Sur la forêt communale (de Marsanne et de Grâne) voici quelques renseignements fournis par M. Valentin, ingénieur des travaux des eaux et forêts à Montélimar. Elle couvre 1134 ha. sur le versant S.E du massif, découpé par de profonds ravins aujourd'hui à sec. Elle s'élève de 240 à 590 mètres et reçoit 850 mm d'eau par an (cf- les 1200 à 1300 mm sur la forêt de Lente). Sa croissance est assez lente surtout sur les pentes tournées au Sud.

Elle est composée de quelques bouquets de pins noirs d'Autriche, introduits en 1870, et disséminés sur 17 ha; de quelques chênes verts; et essentiellement de feuillus : 65 % de chênes pubescents; 25% de hêtres sur les versants Nord; 10 % d'érables et alisiers blancs. Jusqu'à ces dernières années, exploitée en taillis, elle avait fourni du bois de chauffage pour les besoins domestiques et industriels. Mais depuis 15 ans les coupes ne se vendent presque plus, et seuls quelques habitants ayant droit d'affouage exploitent annuellement un petit coupon dans les parties plus accessibles. Le reste est inexploité.

Cette Forêt est entretenue par l'Office des Forêts surtout pour sa beauté et ses attraits touristiques. Les bouquets de résineux sont conservés le plus longtemps possible; une opération actuelle de boisement porte sur 50 hectares : pin noir, pin Laricio, de Corse, sapin de Nordmann; le taillis actuel sera rasé et défoncé jusqu'à 60 cm, avant plantation sur bandes parallèles de 16 à 17 m de largeur. Quelques plantations réalisées en 1962-63 sont de belle venue.

C'est pour le tourisme que des chemins ont été élargis et aménagés en 1971 à partir du cal de la Grande Limite, ainsi que des aires de repos et de jeux sur 2 ha. environ.

(1) que l'ancienne carte géologique au 80.000 ne porte pas toutes.

(2) Loriol - Cliousclat - Mirmande - Les Tourettes - Savasse - Sauzet - Marsanne - Grâne.

Faut-il espérer que les promeneurs et cueilleurs de fleurs des sous bois qui rappellent le Dauphiné, conscients de la relative fragilité de la forêt, et du travail exécuté pour permettre à tous de jouir de sa beauté et des facilités d'accès, respecteront les arbres et les plantes de cet îlot aventuré à la limite du Dauphiné et de la Provence ?

II à LA PLAINE de MONTELIBERT : Elle aussi est originale par rapport à celles de Valence et de Pierrelatte. De forme quasi circulaire; rattachée à la grande vallée par un seuil assez étroit, et non largement ouverte; sans autres liaisons naturelles avec les Préalpes du Sud que les vallées supérieures du Roubion et du Jabron, qui s'y adossent et ne les traversent pas, elle a toujours constitué un alvéole un peu isolé et décentré, voué jusqu'à une date très récente aux seules activités rurales traditionnelles. L'agriculture y était favorisée par la qualité des sols céréaliers, marneux ou alluvionnaires, et malgré les risques des sécheresses précoces d'été et l'indigence des rivières, qui limitaient l'étendue des prairies et fourrages. De nos jours encore, le nombre des domaines irrigués est relativement faible - donc les surfaces en herbe et les vergers - bien que le pompage électrique et l'arrosage par aspersion soient possibles grâce aux puits des fermes. Cette plaine, qui a une histoire complexe, est loin d'être uniforme. Ce n'est pas surtout une plaine d'érosion et alluvionnement alternés créateurs d'épaisses terrasses caillouteuses et limoneuses, comme celles de la Plaine de Valence. Sur son emplacement a longtemps existé un dôme anticlinal, lié au massif contigu de Marsanne. "A une date toute récente" (fin du tertiaire) un affaissement le long de failles et de flexures a produit par "inversion tectonique" cette plaine qui paraît taillée comme à l'emporte pièce dans les reliefs encadrants. Parce que le mouvement fut tardif et relativement faible, les couches de marnes et de grès du crétacé moyen affleurent largement au nord, à l'est et au sud de la Plaine et même apparaissent en plaques au centre; et des langues et buttes de molasse miocène composée de terrains variés (ex : celle de la Laupie) s'alignent d'est en ouest non loin du Roubion. Quant aux alluvions quaternaires, d'origine préalpine, de nature calcaire et perméable, elles couvrent surtout le Centre et sont bien moins épaisses que dans la Plaine de Valence.

Autre élément de variété : un curieux alignement de collines de 300 à 250 m(1), que longe au nord la Jabron, et qui rejoint à l'Ouest la petite "montagne" de N.D. de Montceau. Cet alignement de collines est un faible anticlinal, très disséqué, qui prend le relais, en aval de la Bégude de Mazenc, du synclinal de Dieulefit. Il sépare 2 compartiments bien distincts de la Plaine : 1) au nord, la plaine des Andrans, large, souvent plate, de bonne heure déboisée, sauf quelques parcelles et lignes d'arbres (non compris les bords des cours d'eau) Cléon, qui a seulement 577 habitants, mais un C.E.G. est au carrefour de 6 routes, à l'écart des fantaisies du Roubion.

Aucelle, Roubion, Vermonon, Jabron, au débit moyen très maigre (6 m³ pour le Roubion, d'après Mr. Pardé) mais au profil cassé à leur entrée en plaine, et sujets à des crues violentes, y décrivent de nombreux méandres dans leurs encombrements de cailloux et graviers.

2) au sud de la Plaine, le couloir Est-Ouest de la Valdaine, d'aspects plus variés entre ses deux bordures d'inégale hauteur.

Dans toute la Plaine peuvent être observés pourtant des caractères à peu près semblables d'occupation du sol : la terre est utilisée presque au maximum en domaines de 10 à 20 hectares formés de nombreuses parcelles : Le blé tendre occupe plus de la moitié des

(1) exemple : celle de Puygiron.

(2) L'ancien cadastre de la Bâtie-Rolland en portait 540....

terres labourables; le maïs et le sorgho, tout dernier venu, sont en progrès. Les cultures fourragères peuvent être jusqu'à 20 ou 25 fois plus étendues que les prairies permanentes, que les vignes dépassent à peine; les vergers de pommiers et poiriers ne disposent que de fonds irrigables exigus et ne rappellent guère les pécheraies de la vallée du Rhône.

Sur ces terres maintenant à labours, autrefois largement en jachères ou terres de parcours, où on élevait tant de moutons (la petite race des Préalpes) pour le fumier et la laine au moins autant que pour la viande, le troupeau ovin est encore bien plus nombreux que le gros bétail, les tracteurs ayant remplacé boeufs et mulets. Mais la race est meilleure, (croisée avec la Southdown) et les brebis-mères bien plus nombreuses que les moutons. Pas de gros élevages de porcs, ni de chèvres, si nombreuses dans les Préalpes voisines maigres et pentues. Et les élevages de volailles ne paraissent pas avoir pris une grande importance.

Cette Plaine, avec ses villages et fermes bien bâties, qui donne une impression de vie aisée traditionnelle a perdu, dans le canton de Marsanne environ le tiers de ses habitants de 1851 à 1968, et le mouvement continue après un léger relèvement. C'est qu'elle n'est pas axée sur un couloir d'industrie et de circulation, et les jeunes sont plus attirés par la grande vallée et ses villes que par le travail agricole. Les chefs d'exploitation de moins de 35 ans sont une petite minorité, ceux de plus de 50 ans une grande majorité (1).

III - LA PETITE REGION DE LA GRANETTE - Quittant Marsanne vers le Nord-N.Est- une route suit puis franchit le rebord régulier, relevé vers 400 mètres, d'un hémicycle de petits plateaux, collines, vallons et "côtes" qui penche vers la Drôme. Ce petit bassin synclinal a conservé son remplissage tertiaire (oligocène et miocène) de calcaires parfois durs, souvent marneux et gresseux, donnant des formes aussi variées que les terrains. Des buttes portent fermes et jolis villages - tels la Roche, Autichamp, Grâne. Dans l'ensemble, un monde verdoyant et gracieux, bien différent de la Plaine des Andrans à laquelle il s'adosse.

Mme Thomas, du lycée de Montélimar (qui vous communique le tableau géologique ci-après, à consulter utilement) nous conduira jusqu'aux "Coquilles", station réputée de fossiles (burdigaliens) dans les parages du col de Tartaignille. Un peu plus à l'ouest, la carte mentionne une "Pierre sanglante" à un carrefour de vieux chemins - drailles de troupeaux ? - dont le nom rappelle les pierres à cupules destinées, aux temps pré ou proto - historiques, aux sacrifices rituels de bétail.

IV - Nous avons vu que des reliefs calcaires aussi élevés et nets bordent la plaine des Andrans à l'est, et la Valdaine au Sud, et dominent vers Allan les terrasses alluviales du Rhône. Et nous voilà au débouché du Roubion sur la grande vallée, à travers les plus anciennes et les plus hautes de ces terrasses, Montélimar se situe exactement à ce débouché. Il serait souhaitable, au départ de l'excursion de présenter la ville et ses environs à partir d'un belvédère panoramique. Si c'était impossible, le Bulletin n° 25 pourrait contenir une courte analyse du site, de la topographie et de la situation de Montélimar.

-(1) Ces indications sur la vie rurale dans le canton de Marsanne sont puisées aux "Inventaires par communes, régions agricoles et cantons" d'après les "Résultats du recensement général de l'Agriculture de 1970", obligeamment offerts par les Services Agricoles de la Drôme. Chaque Mairie du département disposera bientôt d'un exemplaire, où les enseignants pourront trouver d'utiles renseignements.

COMPARAISON ENTRE LES STRUCTURES AGRICOLES
de 2 communes rurales (recensement de 1970)

A = CLEON d'ANDRAN : Plaine à l'Est de Marsanne
B = SAULCE : Vallée du Rhône entre Loriol et Montélimar

(Les nombres les plus intéressants à rapprocher sont soulignés)

1 = Nombre d'habitants - 2 = N. d'exploitations - 3 = Surface utilisée (ha) - 4 = Terres labour - 5 = Céréales (ha).
6 = Blé tendre - 7 = Maïs - 8 = Cult. fourragères - 9 = Surf. en herbe - 10 = Vignes - 11 = Vergers - 12 = Exploit.
irrigu. - 13 = Nombre de tracteurs - 14 = N. total de bovins - 15 = Brebis-mères - 16 = Porcs - 17 = Chèvres -
18 = Nombre de chefs d'expl. de moins de 25 ans - 19 = de plus de 50 ans.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
577	43	1035	986	579	380	22	258	10	13	6	4	45	37	145	163	32	3	26
1125	74	809	550	397	137	176	74	22	20	213	51	71	16	451	7	42	11	28

LA CHRONOLOGIE GEOLOGIQUE

Mme THOMAS vous communique le tableau suivant, mis à jour en ce qui concerne les durées d'après les récents travaux de savants géologues (Symposium de Glasgow - 1964).

Les durées de sub-divisions - en ères, périodes, étages - sont loin d'avoir une valeur rigoureuse. Elles diminuent de l'ère primaire (350 millions d'années) à l'ère quaternaire (1½ à 2 millions). En supposant une réduction de l'histoire de la Terre (environ 5 milliards d'années) à 1 an, le Primaire aurait une durée de près d'1 mois; le Secondaire, 12 jours; le Tertiaire presque 5 jours; le quaternaire environ 3 heures; et une vie humaine 1/3 de seconde.

L'ère primaire commence avec les premiers fossiles identifiables; le secondaire est l'ère des ammonites et des grands reptiles; le tertiaire, celle des oiseaux et mammifères; et le quaternaire commence avec les grandes glaciations et l'apparition des Hominidés.

<u>ERES</u>	<u>PERIODES</u> (correspondant à de vastes cycles sédimentaires).	<u>ETAGES</u> (Notion la plus fondamentale, caractérisée par des critères lithologiques et paléontologiques).	<u>AGES</u> absolus en millions d'années	
Quaternaire	Pléistocène	Tyrrhenien Sicilien Villafranchien	1,5 à 2	
	Pliocène	Astien Plaisancien	7	
	Tertiaire	Miocène sup ^r	Pontien	12
moyen		Vindobonien (Tortonien) (Helvétien)	18 - 19	
inf ^r		(Burdigalien) (Aquitainen)	26	
	Oligocène	Chattien Stampien Sannoisien	31 - 32 37 - 38	
	Eocène	sup ^r	(Ludien) (Bartonien)	45
		moyen	Lutétien	49
inf ^r		(Yprésien) (Cuisien) (Sparnacien) (Thanétien) Montien	53 - 54 58 65	
Secondaire	Crétacé	Danien = Rognacien		
		Maestrichtien = Fuvélien	70	
		sup ^r Campanien	76	
		Santonien	82	
		Coniacien	94	
		Turonien		
		Cénomanién	100	
		Albien (Albien inf ^r = Clansayésien)	106	
		Aptien (Aptien inf ^r = Gargasien)	112	
		Barrémien (Urgonien = faciès corallien de l'aptien et du barrémien)	118	
Hauterivien	124			
Valanginien	130			
Berriasien	136			

SUR LA FLORE DES VALLEES ET MONTAGNES DU SUD DE LA DROME (suite & fin)

Voir Bulletin n° 23 - A - Plantes des collines et basses vallées

-:-:-

B - PLANTES DES MONTAGNES -

GRAMINEES : STYPA PENNATA ou plumet (lieux secs)

LILIACEES : ASPARAGUS TENUIFOLIUS ou Asperge (bois pâturages) Av. Juin)

CARYOPHYLLACEES : TELEPHIUM IMPERATI (20 - 40 cm - Rochers rocailles)
Rare - Juillet - août

RENONCULACEES : AQUILEGIA REUTORI ou Ancolie - d'un bleu vif
30 - 50 cm - bois rochers Juin, Juillet - Très rare

DELPHINIUM FISSUM ou pied d'alcouette bleu (rocailles
calcaires 40 - 80 cm - Juin août) très rare

CRUCIFERES : IBERIS SAXATILIS ou Thlaspi (rocailles, souche ligneuse,
5 - 10 cm - Mai août)
IBERIS LINIFOLIA (rocailles)

LEGUMINEUSES :

GENISTA CINEREA ou genêt cendré (côteaux, rocailles)
arbrisseau de 40 à 90 cm - Av. Juillet - commun

GENISTA HISPANICA ou genêt d'Espagne (rocailles, pinèdes)
Av. Sept.

ASTRAGALUS VESICARIUS ou Astragale (pâturages rocailles)
velue - grandes fleurs violettes 10 - 20 cm - M. J^t - très rare

ASTRAGALUS PURPUREUS (rocailles lieux incultes)
gr. fleurs pourpre vif - 10 - 30 cm - M. J^t - rare

VICI ONOBRYCHIOIDES ou Vesce fausse esparcette (champs lieux
arides) Plante robuste 0,5 - 1,20 m M. Août

LATHYRUS ALBUS ou Gesse (prairies humides bois)
fleurs blanc jaunâtre 20 - 40 cm - M. J^t - Assez rare

LATHYRUS CANESCENS (prairies, taillis) absente au dehors
de la région médit. grandes fleurs pourpres 20 - 50 cm - Av. J^t

ONOBRYCHIS SAXATILIS ou Sainfoin (rochers, pentes marneuses)
fl. jaunâtres à veines rouges 20 - 30 cm - Jn. At. Rare

HYPERICACEES : HYPERICUM HYSSOPIFOLIUM ou millepertuis (rocailles, lieux
arides) fleurs jaune pâle 30 - 50 cm - Juin, août - A. rare

OMBELLIFERES : ERYNGIUM SPINAALBA ou Penicaut blanche épine
fl. en grosses têtes ovoïdes 20 - 40 cm (rochers et éboulis
calcaires) Juin, Juillet Rare

OPOPONAX CHIRONIUM (côteaux arides, bois) Juin, Juillet
très rare - 1 m - 2,50 m

ERICACEES : ERICA ARBOREA ou bruyère (talus, landes siliceuses)
1 à 4m - fleurs blanches Mars - Mai

LABIEES : LAVANDULA OFFICINALIS ou lavande (côteaux arides très chauds)
30 à 60 cm - Juin - juillet calcaires

NEPETA NEPETELLA (rocailles, graviers ~~et~~ ^{des} torrents)
30 à 80 cm - Juillet - Août

THYMUS VULGARIS ou Thym vulgaire - Très commun

GLOBULARIACEES :

GLOBULARIA NANA ou globulaire naine (rocailles, éboulis)
1 à 2 cm - caractéristique de la Rég. Méd. Mai - Juillet

PLANTAGO ARGENTEA ou plantain (pelouses sèches, bois clairs)
20 à 50 cm Juin - Août - Rare

VALERIANACEES : VALERIAN TUBEROSA ou Valériane tubéreuse - M. Juin
Rare - fleurs très odorantes roses 10 - 35 cm
(pelouses sèches des basses montagnes calcaires)

DISPACÉES : SCABIOSA GRAMINIFOLIA ou Scabieuse (éboulis, pentes marneuses
ou calcaires) 10 à 50 cm - Juin Août

CAMPANULACEES : CAMPANULA MACRORRHIZA sous espèce de campanule à feuilles
rondes.

COMPOSEES : ANTHEMIS TRIUMFETTI (bois côteaux sableux) 30 à 80 cm
Juin - juillet

SENECIO GERARDI, sous espèce de Sénecon doronie
(pâturages, pelouses rocailleuses)

CENTAUREA PECTINATA ou Centaurée en peigne absente au nord
de la rivière Drôme (pentes marneuses) et rochers siliceux)
fleurs roses 10 à 50 cm - Juin - Août

CATANANCHE CAERULEA ou Cupidone (clairières - talus) - en
hautes touffes - très commune

(D'après le "Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département
de la Drôme" - 1936 - F. Lenoble - Ed^r Allier Grenoble -

A PROPOS DE GUIDES TOURISTIQUES DEPARTEMENTAUX -

M. Le Lannou dans sa Chronique géographique du "Monde" du
14-2-72 nous annonce que les Editions du Seuil, vont publier 95 livrets
départementaux (6 parus, dont le Rhône et l'Isère). Dans celui de Maine
et Loire pris pour exemple, la matière est "présentée en grands thèmes
suggestifs" et suivie du Guide proprement dit établi par communes.
" Ils pourraient être.... un excellent outil de travail pour les élèves
comme pour les maîtres.... Ces petits livres sont remarquablement indiqués
pour se conformer au programme habituel des études locales, de l'école
primaire à l'école normale". Et Mr. Le Lannou répond à l'objection :
le cadre départemental n'est il pas gênant quand il faut présenter la
région naturelle ou la province historique ? Les "géographes lucides" le
réhabilitent aujourd'hui. B. Kayser, par exemple, reconnaît "la réalité
d'un territoire institutionnel qui, en plus d'un siècle et demi, a forgé
des habitudes et des solidarités encore inaltérées.... Dans l'immense
majorité des cas, c'est autour des villes moyennes que s'est structuré
l'espace".

Nous Drômois, avons de bonnes raisons de nous ranger à cet
avis, et nous attendrons avec curiosité la parution du Livret Guide
pour la Drôme. A signaler aussi "Quatre vingt quinze régions"
B. et J.L. Kayser - Ed. du Seuil 1971.

Et voici une information très officielle, qu'il est peut-être
utile de rappeler ("Le Monde" du 4.11.71) : "Le Conseil restreint de
l'Elysée a retenu le principe d'une intégration des questions d'en-
vironnement et de protection de la nature dans les programmes scolaires
du premier et du second degrés. Il ne s'agit pas de créer un ensei-
gnement nouveau mais, à l'occasion de cours dans différentes disciplines
(notamment sciences naturelles et géographie), de familiariser les
élèves dès leur plus jeune âge avec les problèmes de l'environnement".

Voilà qui concorde parfaitement avec notre objet et nos acti-
vités : connaître et faire connaître notre "environnement", c'est à
dire, d'abord, nos paysages.

Les parcours de faible longueur permettront des arrêts nombreux qui pourraient faire voir sous un jour en partie nouveau cette petite région déjà traversée par beaucoup d'entre nous. Notre objet principal est de lier géographie, histoire, vie actuelle, et mettre en valeur les contrastes entre un massif boisé resté sauvage dans sa presque totalité et les régions encadrantes très humanisées quoique différemment actives.

- Rendez-vous à 9 h.15 à Montélimar, place d'Aygu = boulevard au delà du Relais de l'Empereur, le long du Roubion; parking non loin du pont.

Dans l'enceinte du Château, présentation historique de Montélimar, par un spécialiste montilien.

- 2^e arrêt à La Laupie de 10 h.20 à 10 h.50. Parking sur la plateforme du village d'en haut.

- a) Le Vieux village en voie de restauration.
- b) Le Panorama, commenté, sur la Plaine des Andrans et les reliefs des bordures.

- 3^e arrêt à Marsanne de 11 h. à 14 h. ou 14 h.30.

- a) Visite du vieux Marsanne, des ruines du Château et de la Chapelle ST.Félix.
- b) Repas (facultatif) à l'Hotel de France (t.c. environ 15 F).
Se faire inscrire auprès de Mr. Peyrard (LORIOU) pour le 15 Avril.

Les amateurs de pique nique trouveront aisément un coin agréable dans les environs.

De Marsanne au Col de Tartaille par la route directe (6 kms) vers Roynac, puis la route de versant par le col du Devès; Court arrêt avant le col = panorama sur la Plaine.

Du col on pourra pousser une petite antenne sur la route de Grâne pour apercevoir le Site de la Roche s/Grâne et les aspects variés du joli Bassin hydrographique de la Granette.

Mais beaucoup se rendront sans doute directement, par la route vers Marsanne, puis le chemin de la ferme Chant d'Etoile, au site des Coquilles - parking possible tout proche.

Arrêt aux Coquilles - de 15 h. à 15 h.30 pour une récolte de fossiles sous la conduite de Mme Thomas (chaussures fines à talons contre-indiquées). Se munir d'un canif.

Des Coquilles à Marsanne puis montée dans la Forêt jusqu'au col de la Grande Limite (ou "de Marsanne") = aires de parking et de repos.

Arrêt en forêt - a) On pourra voir la forêt rapidement, et même en voiture, en empruntant en tout ou partie le circuit touristique récemment aménagé, à travers des secteurs de résineux, de hêtres et de chênes - et se retrouver au Col vers 16 h.30 - 17 h. (l'heure sera précisée) pour rejoindre Mirmande avec Mr. Peyrard.

b) ou on pourra parcourir la forêt en compagnie d'un collègue botaniste très compétent du Lycée de Montélimar.

Retour par Mirmande ou par Marsanne. Fin de l'excursion.

Le dernier arrêt, à Mirmande, sera consacré à la visite du "village des peintres" et de la Chapelle d'en haut (XIII^e siècle) présentée par Mr. Peyrard ou peut être Mr. Desaye.

Il est recommandé d'avoir avec soi ce programme et une carte au 50.000 ou au 100.000.